

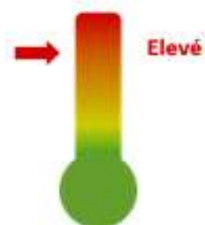
AVERTISSEMENT PARASITAIRE OVIN

DEPARTEMENT : 87

BULLETIN N° 2

PRELEVEMENTS EFFECTUES :
du 16 au 19 octobre 2017 sur 14 parcelles.

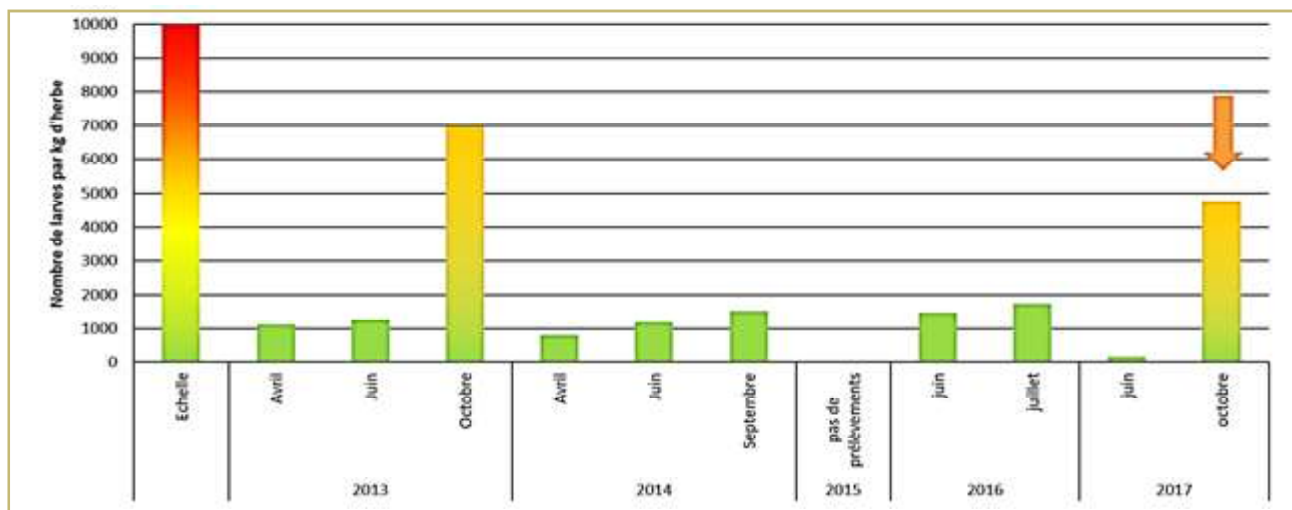
Risque parasitaire
Ovins
Octobre 2017



Résultats des analyses d'herbes

- Le nombre moyen de larves infestantes de strongles L_3 était de **4 774 / kg d'herbe sèche** dans des parcelles destinées à être pâturées
- La population larvaire était composée à **70 %** de l'espèce **Ostertagia**, à **17 %** de **Cooperia** et à **6%** d'**Oesophagostomum**, à **6%** d'**Haemonchus** et **1%** de **Trichostrongylus**.
- 4 parcelles ont présenté des valeurs d'infestation comprises entre 1 000 et 3 000 L_3 /kg d'herbe sèche.
- 4 parcelles ont présenté des valeurs d'infestation supérieures au seuil de dangerosité de 3 000 L_3 /kg d'herbe sèche, dont 2 parcelles dépassant très largement les 10 000 L_3 /kg d'herbe sèche.

Histogramme comparatif



Commentaires

- Le risque parasitaire vis-à-vis des strongles est élevé !

Conseils

- Le taux moyen d'infestation des pâtures justifie un traitement contre les strongles ou au moins un suivi coprologique renforcé afin de connaître spécifiquement la situation parasitaire de votre troupeau.
- Nous vous rappelons que, pour les ovins, la C.D.A.A.S. prend en charge 4 coprologies par an pour les éleveurs adhérents à la Coopérative.
- Afin d'éviter les résistances aux antiparasitaires, nous vous conseillons d'alterner les familles de produits et d'adapter la dose de principe actif au poids réel des animaux.
- Enfin, *Wohlfahrtia magnifica*, profite des températures automnales clémentes pour continuer à s'étendre sur le département. N'hésitez pas à contacter la C.D.A.A.S. ou votre vétérinaire pour nous signaler tout nouveau foyer, notamment situé dans le Sud du département.

Demandez conseil à votre vétérinaire

Les produits de traitement sont disponibles chez le vétérinaire dans le cadre du Plan Sanitaire d'Elevage du GRASL.

N.B. INSCRIRE LES TRAITEMENTS SUR LE CARNET SANITAIRE, CONSERVER LES ORDONNANCES VÉTÉRINAIRES.